



**ASSEMBLÉES
DE QUARTIER
BAS-PAYS**

**SAMEDI 17 MAI
DE 9H À 12H**

**ÉCOLE
HANNAH ARENDT**

**> CAFÉ QUESTION
> LES PROJETS
DANS LE QUARTIER
> ÉCHANGES
THÉMATIQUES**

**ESPACES
PUBLICS
ANIMATION
MOBILITÉS**

UNE NOUVELLE ETAPE POUR LES ASSEMBLEES DE QUARTIER

Cette édition des assemblées de quartier est une **nouvelle étape** qui vient terminer le premier **cycle d'échanges entre la municipalité et les habitants** sur les problématiques de leur quartier. En effet, elle est la dernière édition pour cette mandature puisqu'il **n'y aura pas d'assemblées de quartier à l'automne 2025** en raison de la période de réserve électorale.

La première session, au printemps 2024, a permis d'établir un **premier contact** avec les habitants. Un **recueil des remarques, questionnements et propositions** a ainsi pu être établi.

La session de l'automne 2024 a été centrée sur des temps d'**échanges collectifs** sur des sujets à forts enjeux. Aux Bas-Pays, le sujet de « **la vie de quartier** » avait été retenu, en réponse à la précédente assemblée et aux différentes consultations. Les nombreuses contributions ont fait l'objet d'une **analyse** et ont permis de définir certaines **pistes d'actions**.

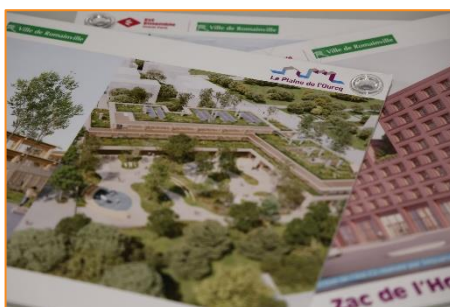
Cette nouvelle édition du printemps 2025 a pour objectif de **partager collectivement les contributions** des habitants et de **rendre compte des actions de la municipalité**. Il s'agissait donc d'informer sur ce qui existe déjà, ce qui est en cours de réalisation et ce qui est en projet, à la fois dans le quartier et dans la ville, dans un souci d'information, de transparence de l'action municipale et d'échange constant avec les habitants.

DEROULE DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER

- **9h-10h – Café questions**

Ce temps est dédié aux échanges informels entre habitant·e·s et élu·e·s. Plusieurs nouveautés pour cette nouvelle édition :

- Présence des équipes du département de Seine Saint-Denis pour informer sur le projet du TZEN3 et celles de Sequano pour la ZAC de l'Horloge
- Une exposition étoffée avec une présentation du budget et une carte des grands projets dans le quartier et à l'échelle de la ville (voir en annexe).



- **10h-12h – Temps d'information et d'échange sur les grands enjeux et projets du quartier**

Ce deuxième temps est dédié à la présentation de l'action municipale par les élus sur des thématiques remontées fréquemment lors des assemblées et consultations. Chaque thématique a fait l'objet d'une restitution des remarques récoltées, d'une présentation de l'action municipale puis d'un temps d'échange.

RESUME DES ECHANGES

Pour avoir accès aux principales informations transmises lors de l'assemblée, il est conseillé de se référer au support de présentation ainsi qu'aux panneaux informatifs. Ce compte-rendu résume les éléments présentés uniquement à l'oral ainsi que les questions-réponses.



Grands projets dans la Ville et dans le quartier

Quatre nouveaux équipements municipaux ont été présentés à l'échelle de la ville :

- La **Maison de l'engagement** sera une structure dédiée aux associations. Son ouverture est prévue pour l'automne 2025. Les modalités de fonctionnement du lieu ont été discutées avec les futurs usagers et usagères dans le cadre des assises de la vie associative.
- La **Fabrique de l'Emancipation** sera un tiers lieu dédié à l'insertion professionnelle, à la formation et à la médiation numérique. Elle accueillera les locaux d'ACTES (Agence Communale pour la Transition Ecologique et Solidaire), l'Agence Locale d'Insertion, le Fab lab POLES, les professionnels animant les dispositifs du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), ainsi que la mission locale (MIEJ-93). Son inauguration a eu le début juin 2025.
- La **Fabrique Gourmande** consistera en un lieu de transformation culinaire polyvalent et collectif, animé par la Cité Maraîchère. Elle fonctionnera en lien avec le verger et les carrés potagers et s'inscrira dans le projet global d'agriculture urbaine de Gagarine, Quartier Fertile.
- Le **stade paysager Stalingrad** comprendra deux terrains de foot avec tribunes, trois terrains de tennis (dont un couvert), une aire d'athlétisme, un boulodrome, une salle polyvalente, une aire de jeux, une aire de pratiques libres et des espaces de détente. Ce projet fait l'objet d'un comité de pilotage citoyen avec des habitants, riverains et associations sportives. Les travaux démarreront cet été et les activités sportives seront réparties sur les autres équipements romainvillois et des villes voisines. La pratique libre sera reportée pendant l'été au gymnase Guimier.

Aux Bas-Pays, de nombreux projets vont voir le jour notamment au niveau de la petite enfance et des équipements scolaires, pour poursuivre l'objectif d'accueillir au mieux les jeunes romainvillois-e-s.

- A la rentrée 2025, trois nouvelles structures d'accueil pour la petite enfance vont ouvrir leurs portes : une Maison d'assistances maternelles (MAM) de 12 berceaux, réfléchi en lien avec une micro ferme pédagogique (Ferme des P'tits Monstres), la micro-crèche Chifoumi de 12 berceaux et la crèche Tillou de 30 berceaux dont 18 réservés par la Ville.
- Un nouveau groupe scolaire ouvrira ses portes dans le secteur Coteau à la rentrée 2027. Les écoles maternelles et élémentaires accueilleront en tout 18 classes. Le bâtiment servira aussi de locaux périscolaires et de centre de loisirs pendant les vacances. Le programme comprend également une salle polyvalente ouverte aux associations, un fab lab et une

cuisine pédagogique. Le groupe scolaire disposera d'une cantine faite maison, bio et locale qui desservira également la maternelle Véronique Florestan. Le bâtiment ventilé naturellement, construit avec des matériaux issus du réemploi et intégrant une toiture végétalisée, est pensé pour être le plus vertueux possible.

Le syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) remanie son site romainvillois.

- Les objectifs de ce remaniement sont l'adaptation à l'évolution des déchets (extension du tri des emballages et papier, développement du tri des déchets alimentaires), l'augmentation des capacités, la création d'un Pôle d'Excellence de l'Economie Circulaire et Solidaire (PEECs) avec déchetterie et ressourcerie, une meilleure insertion du site, la réduction des nuisances et la mise en œuvre du transport fluvial sur le canal de l'Ourcq. Le projet est accompagné par un groupe citoyen, actif jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique. Sa mission est de réfléchir à des thématiques porteuses de valeur pour le territoire en lien avec le projet. Cette année 2025 devrait voir le début de l'enquête publique pour une réalisation des travaux de 2026 à 2029 avec une mise en service progressive des installations de 2027 à 2029. Ajout dans le cadre du compte-rendu : Une fête de la récup' est organisé le 5 juillet de 17h à 20h au Larocafé. Elle sera l'occasion de donner à voir les futurs usages des lieux et de faire découvrir les projets aux habitants. Pour plus d'informations : <https://www.est-ensemble.fr/fete-de-la-recup> »

Cadre de vie : aménagement des espaces publics, propreté et gestion des déchets

Le cadre de vie est l'une des composantes principales de la **qualité de vie des habitants**. De nombreuses remarques ont été relevées concernant **les usages, le confort et l'animation de l'espace public**. Les sujets de la **végétalisation** et de **l'entretien des espaces verts** ont été largement plébiscités. **L'entretien** des espaces publics, la collecte des déchets et le problème des **déjections canines** sont autant de sujets qui ont également été mis en avant.

Des conflits d'usages existent sur certaines zones, notamment du fait de travaux en cours ou de l'attente de projet d'envergure prévus à plus long terme. Par ailleurs certaines voies ne relèvent pas de la compétence communale mais départementale comme l'avenue Gaston Roussel et l'avenue de Metz. Cela n'empêche toutefois pas la municipalité de porter leur besoin de requalification auprès du Département.

Certains espaces précis ont ainsi été pointés comme nécessitant une attention particulière par exemple l'avenue Gaston Roussel, la place André Léonet, l'avenue du Docteur Vaillant, les abords des écoles et l'esplanade du Paddock.

Informations venant compléter le support de présentation :

- Les deux **boîtes à livres** du quartier, dont les emplacements devant le pavillon de l'Horloge et sur la place André Léonet ont été définis à la suite d'une consultation en février, seront bientôt installées. L'une d'elle sera décorée par le centre social Jacques Brel. Leur suivi sera réalisé par un groupe de référents volontaires.
- **Quatre nouvelles voies** ont été livrées au sein de la ZAC de l'Horloge. Elles sont en cours d'aménagement et seront en partie végétalisées.

- Une **nouvelle aire de jeux** va voir le jour sur la future place Jenny Alpha. Elle sera à destination d'un public allant de 1 à 14 ans. L'aire de jeux de la **place André Léonet** sera améliorée en 2026 grâce à l'ajout de modules pour les 0-3 ans.
- Le projet du Grand Chemin prévoit une **traversée du quartier** permettant notamment un meilleur accès au canal.
- Trois parcours sportifs ont été pensés dans la ville : la boucle du centre, la boucle des parcs et la boucle des Grands-Champs ([Sport Santé](#)).
- Un **marché public d'entretien des espaces verts** plus adapté aux besoins de la ville est en cours de passation. Ce marché sera également mobilisé dans la poursuite du déploiement de la **stratégie paysagère**. Les plantes perpétuelles, adaptées et économes en eau sont toujours privilégiées.
- Le quartier des Bas-Pays va bénéficier d'une **importante végétalisation** au travers des projets d'espaces publics en cours et à venir : **nouvelles voies** de la ZAC de l'Horloge, **rue du Docteur Parat** (stratégie paysagère), **place Jenny Alpha** (50% de la place en pleine terre) et **secteur Coteau** (4 000 m² de square en face du futur groupe scolaire).
- **Le plan Arbre d'Est-Ensemble** a déjà permis de planter **98 arbres aux Bas-Pays**. 12 ont été plantés par des habitant·e·s via l'opération « Adopte un arbre ».
- Le **permis de végétaliser** est un dispositif permettant aux habitants de végétaliser l'espace public. La demande se fait par le biais d'un formulaire et fait l'objet d'une analyse par les services techniques de la ville qui s'assure de la faisabilité du projet. Plus d'information sur la [page dédiée du site de la ville](#).
- La **collecte des déchets** est une compétence d'Est Ensemble. L'**entretien de l'espace public** est une compétence de la ville. Les deux collectivités sous-traitent à l'entreprise SEPUR.
- **4 nouvelles balayeuses électriques** de différents gabarits sont venues compléter le matériel utilisé et permettent une meilleure adaptation aux différentes typologies d'espaces publics.
- « **On se dit merci** » est une campagne de sensibilisation pour lutter contre les déchets abandonnés, faciliter le tri et le recyclage. Des acteurs relais ont été formés et pourront organiser des ateliers à destination des habitants pour trouver et expérimenter des solutions communes.

Séances de questions-réponses :

Question/remarque : Dans la petite rue du Capitaine Guynemer, tous les réseaux filaires sont aériens. A quand des réseaux enterrés ?

- ⇒ Toute la voirie de la rue est à reprendre, pas uniquement l'enfouissement des réseaux. La question va se poser dans le cadre de l'aménagement du secteur coteau. D'autres rues sont dans

la même situation. Des campagnes sont menées par le SIPPAREC, organisateur du service public et de la fourniture d'électricité de la commune, pour les enfouissements.

Question/remarque : Il y a eu une expulsion dans le secteur coteau, sur un terrain appartenant à la Ville (immeuble QUERCY). Quels sont les projets sur ce secteur ?

- ⇒ Aujourd'hui, le terrain est une propriété de SEQUANO. Des réflexions sont en cours sur un certain nombre de repreneurs, dont l'association culturelle des Bas-Pays, car la mosquée du quartier est sous-dimensionnée. Cela reste une discussion entre une association et un opérateur privé. En revanche, personne n'est expulsée. Il y a eu une occupation temporaire, prévue comme telle, le temps que le projet d'aménagement aboutisse. L'idée était de ne pas laisser des locaux vides, même temporairement, en permettant à une association de s'y établir provisoirement.

Mobilités

Le sujet du **partage des mobilités** est régulièrement discuté. Il s'agit plus particulièrement d'offrir les conditions pour une **cohabitation apaisée** permettant à tout un chacun de **se déplacer en toute sécurité** dans le quartier.

Tout comme pour les espaces publics, des **conflits d'usages** sont fréquents sur **certaines zones identifiées** : avenue Gaston Roussel, avenue du Docteur Vaillant, avenue de Metz (...).

Informations venant compléter le support de présentation :

- Les **rencontres tranquillité publique** ont lieu tous les ans. Celle des Bas-Pays s'est tenue le 16 mai dernier. C'est l'occasion d'échanger avec la Direction prévention et tranquillité publique, la Police Municipale et les élu-e-s.
- Un projet de promotion de la marche à pied, **MétroMinute**, va être lancé d'ici la rentrée 2025. Il visera à informer sur les temps de parcours entre les différents points d'intérêt de la ville.
- **L'atelier de quartier autour des trajets domicile-école** du 29.05.2024 a permis d'identifier certains besoins. Il a mené à plusieurs actions :
 - Sur **l'avenue G. Roussel** : reprise des bandes des traversées piétonnes, élagage pour une meilleure visibilité du répétiteur piéton, marquages au sol d'ellipse.
 - Sur **l'Avenue Dr Vaillant** : création d'un stop à l'angle avec la rue Louise Dory, pose de 2 coussins berlinois, pose de deux rappels piétons lumineux et renforcement du mur.
 - Des **panneaux A13A signalant les endroits fréquentés par les enfants** sont aussi prévus.
- **L'avenue Gaston Roussel** fera l'objet d'une requalification pilotée par le département. Plusieurs scénarios sont en réflexion et doivent encore faire l'objet d'études de faisabilité. La requalification prendra en compte les attentes des habitants, mais également les contraintes techniques liées à l'intégration simultanée de pistes cyclables, de voies pour les bus, du stationnement (dont PMR), de la végétalisation et d'assises. Les habitants seront invités à participer à la réflexion le temps venu. Une première rencontre a acté l'aménagement provisoire de sécurité entre les rues Parat et Dory, comprenant des ralentisseurs et un passage piéton supplémentaire.
- La **RN13 ou avenue de Metz** crée des nuisances et constitue une barrière importante pour la connexion au canal. Elle doit être requalifiée par le Département dans le cadre du TZEN3 afin d'apaiser la circulation, intégrer les mobilités douces et végétaliser.

- La **station Vélib'** démontée dans le cadre des travaux de Sequano sera réinstaller au même endroit et agrandie (de 30 à 50).
- La **rue Paul de Kock** a été sécurisée avec des chicanes pour faire réduire la vitesse.
- Une **borne Métropolis de recharge électrique** est positionnée sur l'avenue Gaston Roussel
- Les **futures voies des espaces publics du Coteau** seront en voie partagée et seront limitées à 20 km/h
- Une **étude globale de stationnement** va bientôt être lancée. Elle portera sur les différents types de stationnements (espace public, parkings, résidentiels) et prendra en compte l'impact des grands projets en cours et à venir. Les résultats sont prévus pour 2026.
- Une **étude globale de circulation** sera également réalisée en 2026 intégrant aussi bien les circulations douces que les circulations automobiles.

Séances de questions-réponses :

Question/remarque : Est-ce que les camions du Syctom ont le droit de circuler sur l'avenue Gaston Roussel, comme on peut le constater ? Leur circulation rue Anatole France pose aussi problème.

- ⇒ Ils ne doivent pas y passer. La circulation sera facilitée à l'avenir. La Syctom est ouvert à la discussion, il ne faut pas hésiter à leur faire remonter les difficultés rencontrées par exemple avec des photographies ou d'autres éléments. Par ailleurs, dans le cadre du remaniement de son site, la Syctom met en place un groupe citoyen pour lequel il ne faut pas hésiter à se mobiliser. Une balade urbaine sur place avec monsieur le Maire et les riverains pour constater ces difficultés pourra être organisée.

Services, animation et culture

Les habitants des Bas-Pays ont régulièrement fait état d'un **manque de commerces** mais aussi **d'équipements publics** et plus généralement **d'animations dans le quartier** qui permettraient de favoriser la rencontre et le lien social. La **communication** a également été abordée à de nombreuses reprises comme une piste d'amélioration pour mieux informer sur les dispositifs existants.

Informations venant compléter le support de présentation :

Dans le cadre du renouvellement de la Délégation de Services Publics des marchés forains, la municipalité a inclus le **déploiement d'un marché aux Bas-Pays**. Celui-ci se tiendra sur la place de l'horloge et sera en activité avant la fin de l'année 2025.

- **2 foodtrucks** sont déjà présents aux Bas-Pays ainsi qu'un **café ambulant**
- La ZAC de l'Horloge prévoit de nombreux **rez-de-chaussée actifs** le long des rues Gaston Roussel et Jean-Jacques Rousseau, des commerces pourront s'y installer au fur et à mesure.
- La ville est en contact avec les services de la Poste pour le développement d'un « **point poste** ».

- La **Ludothèque de Romainville** organise chaque mois des soirées de jeux de société thématiques en partenariat avec les centres sociaux et la médiathèque.
- Le **centre social Jacques Brel** propose de nombreuses activités à destination des enfants, familles et adultes : ateliers parents-enfants, ateliers cuisine et chanson, café des parents, jeux de société, lectures, accueil libre, animations pied d'immeuble pendant l'été....
- Le **forum de la rentrée** en septembre est l'occasion de découvrir les actions des associations. Il aura lieu cette année le 7 septembre.
- Dans le cadre du contrat de ville, de nombreux **projets** sont déposés par des **associations** pour répondre aux **enjeux des Bas-Pays**. Quelques exemples :
 - **Espace** : le Jardin Perché Solidaire, un lieu de vie ressource et inclusif autour de l'agriculture urbaine
 - **Nouveau départ** : action pour la réussite des collégiens et lycéens du quartier de l'Horloge
 - **Re-belles** : ateliers ludiques et pratiques autour du goûter
 - **Ensemble dénote** : Dénote Hip Hop Orchestra
 - **La Grande Ourcq** : ateliers participatifs itinérants pour une cantine mobile
 - **La main dans la main** : cafés itinérants et ateliers de partage de savoirs (Potenti'L & Cie)
 - **Plume et long gage** : favoriser la rencontre interculturelle & le dialogue des langues par le prisme de la curiosité ; vie socio culturelle quartier de l'Horloge
 - **La Cyclofficine** : vélo-école tout niveau et grande balade collective
 - **Bats l'Aile** : stop à la violence, ateliers de couture et de cuisine, Festival des cultures du monde (...)
- **Écoles municipales des arts, des savoirs et des sports (EMASS)** : Éveil corporel, arts plastiques, théâtre, langues vivantes, disciplines sportives... Les EMASS proposent des ateliers d'initiation à de nombreuses activités et disciplines après l'école, le mercredi ou le samedi. Inscriptions avant la rentrée scolaire à l'hôtel de ville, dans les centres sociaux ou en ligne

Séances de questions-réponses :

Question/remarque : Que va devenir le Paddock ?

- ⇒ La Paddock est une entreprise privée, propriété de FIMINCO, et la Ville n'a pas les moyens de l'acheter. La Ville est facilitante en termes de projets d'installation de commerce via l'urbanisme et les autorisations qu'elle délivre, mais la politique du Paddock relève de la responsabilité privée du propriétaire. Les loyers sont extrêmement chers, et sans droit réel, c'est-à-dire sans acquisition de fonds de commerce, ce qui crée des conditions défavorables à l'implantation d'entrepreneurs indépendants. Néanmoins, dans le cadre de la redynamisation des marchés forains, la Ville a décidé d'installer le marché des Bas-Pays sur l'espace public en face du Paddock. Nous savons par ailleurs que trois nouvelles enseignes vont arriver sur le Paddock : un trampoline parc, qui fera peut-être venir des familles, un pôle coiffure/beauté et enfin un grand restaurant sur 1 500 m². Par ailleurs, plusieurs ouvertures de commerce sont à venir sur le quartier. Un G20 va arriver sur l'avenue Gaston Roussel ainsi qu'une boulangerie au croisement avec la rue de la Commune de Paris. Un pôle créatif musical et une pizzeria à proximité prochainement.

- ⇒ Ajout dans le cadre du compte-rendu : l'enseigne Grand Frais va s'installer dans un des locaux du Paddock.

Question/remarque : Est-ce qu'un collège va être implanté dans le quartier ?

- ⇒ La Ville a travaillé à renforcer l'offre éducative pour qu'elle réponde à la demande. Des négociations sont en cours avec le Département car l'implantation d'un collège est de sa compétence. Jusqu'ici, la demande était formulée chaque année mais ne rencontrait pas de retour positif. Actuellement, nous sommes dans l'attente d'une réponse que l'on espère favorable. Normalement, elle devrait l'être et la confirmation devrait se faire d'ici la fin de l'année. La question du foncier va ensuite se poser parce qu'il faudra céder au Département un foncier pour un euro symbolique. L'ouverture n'arrivera néanmoins pas avant plusieurs années.

Question/remarque : Il faudrait installer un distributeur de billets dans le quartier, ainsi qu'une Poste.

- ⇒ L'installation de distributeurs de billets dépend des banques. Le même sujet se pose dans le quartier Trois-Communes. Un distributeur de billets est présent au Paddock, mais Il s'agit de Cash Service qui ne fonctionne qu'avec 4 banques (BNP Paribas, Crédit Mutuel, CIC et SG) . Les banques sont de plus en plus rétives à mettre en place des distributeurs à billets et il n'existe pas de solution publique pour en installer. Toutefois, de plus en plus de commerçants acceptent la carte bleue. En ce qui concerne la Poste, une négociation est en cours en lien avec le développement de l'offre commerciale aux Bas-Pays. L'idée est d'intégrer un point Poste à un commerce du quartier.

Question/remarque : Comment la Ville peut exercer une influence sur l'implantation des commerces ?

- ⇒ Avant de signer le permis de construire, il est possible de garantir des loyers bas sur le rez-de-chaussée, afin de permettre à des commerces de se développer. Pour le moment, nous ne choisissons pas pour ce qui sort de terre puisque les permis de construire ont déjà été validés. En revanche, dans les prochains projets, c'est ce qui sera porté en coordination avec la foncière de la Métropole du grand Paris, qui prendra éventuellement en charge le bien et le louera. Ce sera un vrai outil de maîtrise du commerce.

ANNEXE : PANNEAUX INFORMATIFS

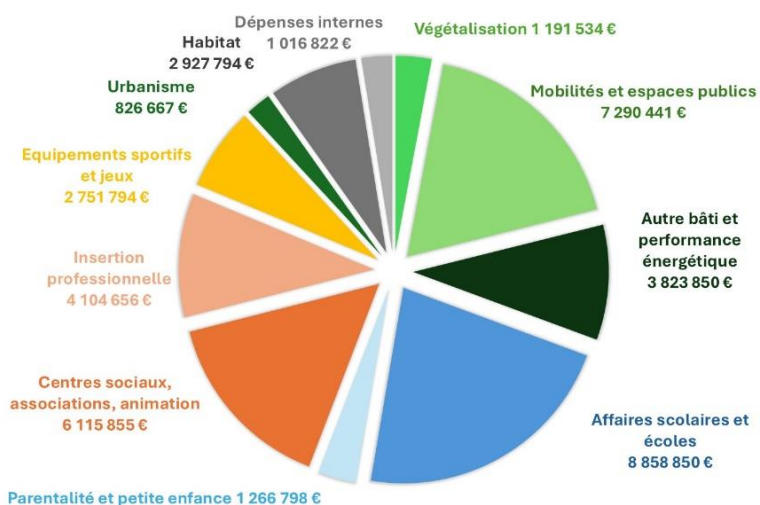


ASSEMBLEE DE QUARTIER
BAS-PAYS
17 MAI 2025

BUDGET DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR THÉMATIQUE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGÉTÉES POUR 2025 – TOUT QUARTIER

2025



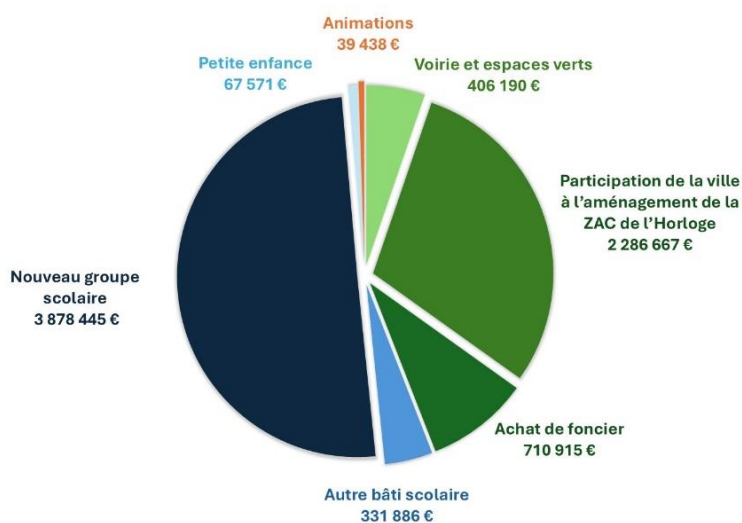
DONT DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DÉJÀ FLÉCHÉES VERS LES BAS-PAYS EN 2025

- 1 692 865 € pour le nouveau groupe scolaire
- 826 667 € pour la ZAC de l'Horloge
- 666 773 € pour une MAM
- 300 000 € pour constituer une réserve foncière en vue de planifier la création d'équipements sportifs

Total : 40 175 069 €

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2023-2024 – BAS-PAYS

2023-2024



MONTANTS TOTAUX DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT DANS CHAQUE QUARTIER 2023-2024

Bas-Pays : 7 721 112 €
Trois-Communes : 7 107 233 €
Plateau : 6 961 120 €
Dépenses diffuses : 3 796 775 €
Total : 25 586 240 €

Total : 7 721 112 €

BUDGET

GRANDES ORIENTATIONS ET PRIORITÉS DE L'ACTION COMMUNALE POUR 2025

Dépenses prévues pour la seule année 2025, certains investissements sont répartis sur plusieurs années et donc plus importants au global.

RENFORCER ET AMÉLIORER LE SERVICE PUBLIC

En investissant pour l'ouverture de nouveaux équipements

- Extension du centre social Mandela (325 000 €)
- Fabrique de l'émancipation (2,5M €)
- Centre social Gagarine (1,1M €)
- Maison de l'engagement (800 000 €)

En investissant pour de meilleures conditions de scolarité

- Crédits d'études pour l'extension de Fraternité/Gallèpe
- Études construction de l'école des Bas-Pays (1,5M €)

En renforçant l'offre de service dédiée à la petite enfance

- Maison des assistantes maternelles (500 000 €)
- Réservation de places supplémentaires dans une structure privée (+18 places)

En poursuivant l'amélioration de l'offre pour les seniors

(pour un coût global annuel de 212 000 €)

En améliorant les espaces publics au quotidien

- Aménager et mettre aux normes nos rues (1,2M €)
- Mieux entretenir nos voiries communales (577 000 €)

En maintenant une politique culturelle ambitieuse

- Maintenir la programmation culturelle annuelle (380 000 €)
- Maintien des événements culturels marquants (POAA, Cirk Court, ...)

En poursuivant la politique d'habitat

- Application du schéma départemental d'accueil des gens du voyage (2,1M €)
- Poursuite des efforts entamés sur le logement insalubre

En développant Romainville l'été (396 000 €)

ENGAGER LES TRANSFORMATIONS DE DEMAIN

En réduisant la consommation d'énergie du bâti et des véhicules municipaux

En poursuivant la transition alimentaire

- Nouvelle cantine à Charcot-Barbusse (4,5M €)
- Création d'un verger (40 000 €)
- Réhabilitation de la Cité Maraîchère (300 000 €)
- Cuisine du centre social Mandela

En investissant pour la renaturation et les espaces publics

- Étude pour le projet du stade Stalingrad (1,9M €)
- Rénovation de la place des commerces (2,6M €)
- Reprise en gestion des jardins familiaux (116 000 €)
- Poursuite de la stratégie paysagère (660 000 €)
- Meilleur suivi des espaces verts

En investissant pour les mobilités douces

- Nouvelle station Vélib (100 000 €)
- Voie vélo Verdun (300 000 €)

GARANTIR LA CONTINUITÉ DES PROJETS DE LONG TERME

En poursuivant la réorientation de la ZAC de l'Horloge

- Orienter la ZAC vers une densité d'habitat moindre
- Participation communale annuelle (787 000 €)

En reconstituant une réserve foncière

- Poursuite des achats de fin 2024 (représentant 3,6M €)

En continuant d'entretenir le patrimoine communal

- Entretien des écoles (600 000 €)
- Entretien autre patrimoine (1,3 M €)

VISION GLOBALE DU BUDGET 2025

INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
40 M€	40 M€
- Équipements	- Subventions
- Patrimoine	- Emprunts
- ...	- Autofinancement
	- Remboursement TVA
	- ...

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
75 M€	75 M€
- Charges courantes	- Impôts, taxes, fiscalité locale
- Dépenses de personnel	- Dotations
- Subventions associations	- Produits des services
- Provisions	- ...
- Intérêt dette	
- ...	

LES GRANDS PROJETS DANS LA VILLE...



TROIS NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS À GAGARINE - 2025

En lien avec la rénovation urbaine du quartier, trois équipements vont être créés :

- La Maison de l'Engagement : structure dédiée aux associations
- La Fabrique de l'Emancipation : tiers lieu dédié à l'insertion professionnelle, à la formation et à la médiation numérique
- La Fabrique Gourmande : cuisine pédagogique

STADE STALINGRAD – Début des travaux 2025

Le stade comprendra : deux terrains de foot avec tribunes, trois terrains de tennis (dont un couvert), une aire d'athlétisme, un boulodrome, une salle polyvalente, une aire de jeux, une aire de pratiques libres et un espace de convivialité.

... ET DANS LE QUARTIER

① NOUVELLE GESTION DES POTAGERS DE LA CORNICHE DES FORTS - 2025

Les anciens jardins familiaux ont vocation à devenir un lieu ouvert sur le quartier accueillant de nombreux événements culturels, artistiques, festifs et pédagogiques. Dès maintenant, les habitant-e-s peuvent participer aux chantiers participatifs.

② MARCHÉ FORAIN - 2026

Le marché de Bas-Pays sera implanté sur l'esplanade du Paddock, deux fois par semaine.

③ NOUVEAUX COMMERCES – 2025/2026

De nouveaux commerces arrivent dans le quartier, entre autres une boulangerie et un G20 avenue Gaston Roussel ainsi qu'un parc de trampolines et un buffet à volonté au Paddock.

④ PLACE JENNY ALPHA – 2025/2027

La place Jenny Alpha sera un nouvel espace public végétalisé accueillant une aire de jeux pour tous les âges et des terrasses de commerce. La première partie de la place incluant l'aire de jeux sera livrée en 2025.

⑤ NOUVEAUX ESPACES PUBLICS DU SECTEUR CÔTEAU – 2027/2028

Le projet du secteur côteau donnera lieu à l'aménagement de nouveaux espaces publics végétalisés et adaptés aux mobilités douces.  représente sur la carte ce secteur.

⑥ NOUVELLES STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE – RENTREE 2025

54 nouvelles places sont prévues pour la rentrée 2025 : 12 dans la future maison des assistantes maternelles, 30 dans la crèche Tillou (dont 18 réservées par la ville) et 12 dans la micro-crèche Chifoumi.

⑦ MICRO-FERME PÉDAGOGIQUE DES P'TITS MONSTRES - 2025

A l'arrière de la MAM, se trouvera une micro-ferme avec des animaux animée par la Cité Maraîchère.

⑧ NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE – RENTREE 2027

Dans le cadre de l'aménagement du secteur côteau, un nouveau groupe scolaire de 18 classes sera implanté.

⑨ TZEN 3 - 2030

Le TZEN3 est un projet de bus à haut niveau de service, prévu à horizon 2030. Ce projet comprend une restructuration de la rue de Metz.  représente sur la carte, le futur tracé de la ligne. Le projet est porté par le département.

⑩ GRAND CHEMIN

Le Grand Chemin sera une boucle de 55km aménagée pour favoriser les mobilités douces grâce à la végétalisation, la création d'espaces récréatifs et un espace public apaisé. Aux Bas-Pays, le projet occasionne la création d'une nouvelle voie au niveau de Biocitech, la création d'un square sur le secteur côteau et l'amélioration d'espace public existant.  représente sur la carte la partie du tracé stabilisée sur le quartier. Ce projet est piloté par Est-Ensemble.



LES PROCHAINS RDV DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE INFORMÉ-E-S DES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS DE DÉMOCRATIE LOCALE ?
LAISSEZ VOTRE CONTACT SUR LES FICHES DÉDIÉES À CET EFFET !

"ÉCHANGER HABITER"

⇒ **Réunion publique « Echanger-Habiter »** : présentation d'un dispositif d'échange de logements sociaux
21 mai de 18h à 20h - Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

PROJET HABITAT PARTICIPATIF

⇒ **Réunion publique d'information** : présentation du projet d'habitat participatif
2 juillet de 18h30 à 20h30 - Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

MÉTROMINUTE – PROJET POUR LA MOBILITÉ PIÉTONNE

⇒ **Consultation des habitants** dans le cadre de la réalisation d'un plan schématique indiquant les lieux importants de la Ville et les temps de marche pour les rejoindre
d'ici à l'automne 2025

BALADE URBAINE : (RE)DÉCOUVRIR LE QUARTIER ET SES ACTEURS !

⇒ **Balade urbaine** suivie d'un pot convivial pour (re)découvrir le quartier, ses équipements, ses acteurs et permettre aux habitant-e-s de se rencontrer
14 juin de 15h à 17h – Départ place de l'Horloge

BÉNÉVOLAT

⇒ **Séances ciné-relax** au Trianon les 1^{ers} samedis du mois (cinema.trianon@est-ensemble.fr – 01 83 74 56 04)

CONSULTEZ LES COMPTES-RENDUS DES DERNIERS RDV !

- **Assemblée de quartier Bas-Pays** (30.11.2024)
- Réunion d'information pour les propriétaires sur la **révision patrimoniale** du plan local d'urbanisme intercommunal (06.11.2024)
- Réunion publique sur les **potagers de la Corniche des Forts** (04.12.2025)
- Réunion publique sur la **ferme des P'tits Monstres** (11.12.2025)
- Réunion publique sur la **ZAC de l'Horloge** (21.01.2025)
- Réunion publique **d'IDF Nature** sur le parc de la Corniche des Forts (05.03.2025)
- Ainsi que les dernières **Lettres Infos de la ZAC de l'Horloge**

ACTUS!

*Installation des boîtes à livres
Printemps / été 2025*

*Portes ouvertes des ateliers d'artistes
24-25 mai 2025*

*Festival Cirk Court
6 au 9 juin 2025*

*Fête de quartier
30 août 2025*

CONTACTS UTILES

Enfance & vie scolaire
01 49 15 55 52
education@ville-romainville.fr

Mission locale
01 41 71 04 82

Propreté urbaine
01 49 20 93 94
purbaine@ville-romainville.fr

Voirie
01 49 20 93 55
voirie@ville-romainville.fr

Centre social Jacques Brel
01 49 15 55 39

Maison des parents
01 71 86 60 22

Maison de l'enfance
01 71 86 60 24
secretariatmde@ville-romainville.fr

Maison des retraités
01 49 15 56 41
accueiltraites@ville-romainville.fr



ÉLODIE CASANOVA
MAIRE-ADJOINTE
**ASSEMBLÉE DU QUARTIER
BAS-PAYS**

baspays@ville-romainville.fr

**POUR AVOIR DES INFORMATIONS
SUR LES SERVICES ET ACTIVITÉS
PROPOSÉS PAR LA VILLE,
CONSULTEZ LES GUIDES ET
PROGRAMMES EN LIGNE !**